Chapitre 2: Les bases de données réparties

Module: Bases de données avancées Master STIC (Semestre 1) Département Informatique, Université de Guelma 2020/2021

Plan

Partie 1: Bases de Données Réparties

Partie 2: Bases de données répliquées

Partie 1: Bases de données réparties

Bases de données centralisées vs. distribuées

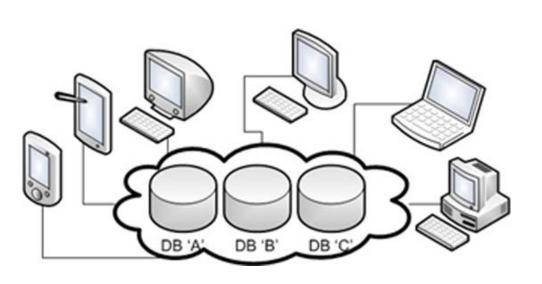


Figure 2: Bases de données distribuées.

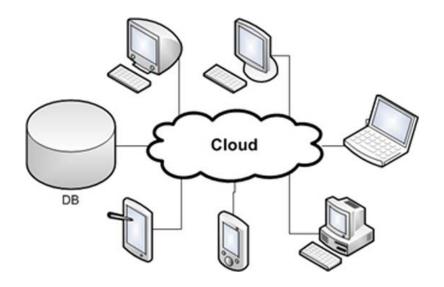
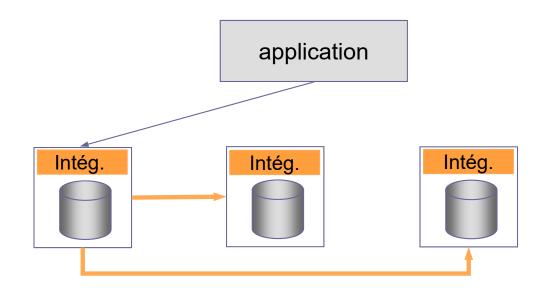


Figure 1: Bases de données centralisées.

Définitions

- Base de données répartie (BDR)
 - Ensemble de bases localisées sur différents sites, perçues par l'utilisateur comme une base unique
- Niveaux de schémas
 - Chaque base possède son schéma local
 - Le schéma de la base répartie constitue le schéma global
 - Il assure la transparence à la localisation des données
 - Il permet des recompositions de tables par union/jointure
 - il n'y a pas de base globale physique correspondant à ce schéma

Fonctions d'un SGBD réparti



- > Rend la répartition (ou distribution) transparente
 - dictionnaire des données réparties
 - traitement des requêtes réparties
 - gestion de transactions réparties
 - gestion de la confidentialité

Evaluation de l'approche BDR

Avantages

- extensibilité
- partage des données réparties
- performances
- disponibilité des données

> Inconvénients

- administration complexe
- distribution du contrôle

Constituants du schéma global

- > schéma conceptuel global
 - donne la description globale et unifiée de toutes les données de la BDR (e.g., des relations globales)
 - indépendance à la répartition
- > schéma de placement
 - règles de correspondance avec les données locales
 - indépendance à la localisation, la fragmentation et la duplication
- Le schéma global fait partie du dictionnaire de la BDR et peut être conçu comme une BDR (dupliqué ou fragmenté)

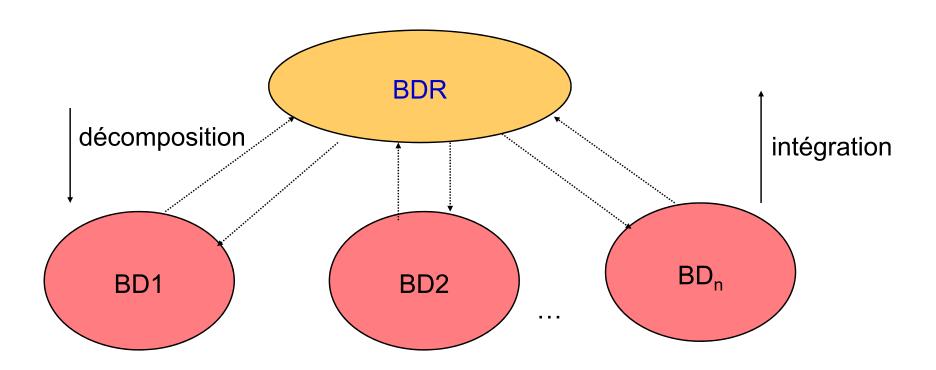
Exemple de schéma global

- Schéma conceptuel global
 Client(nclient, nom, ville)
 Cde (ncde, nclient, produit, qté)
- Schéma de placement

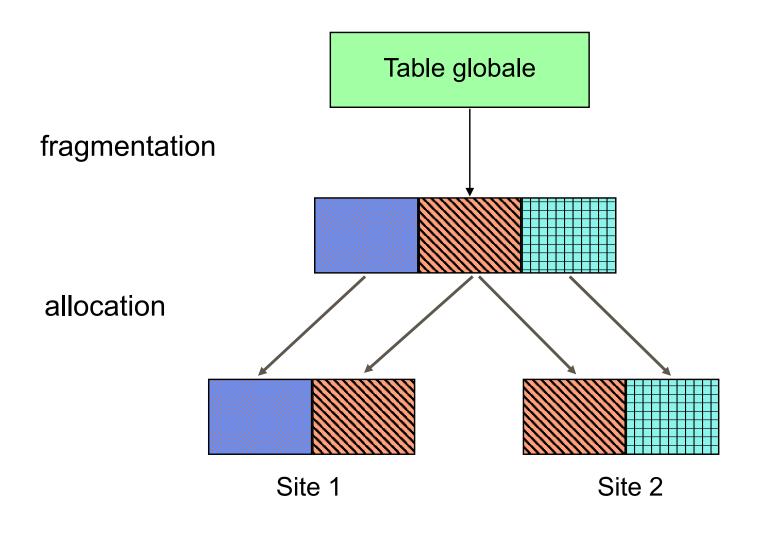
Client = Client1 @ Site1 U Client2 @ Site2

Cde = Cde @ Site3

Conception des bases réparties



Conception par décomposition



Objectifs de la décomposition

- fragmentation
 - trois types : horizontale, verticale, mixte
 - performances en favorisant les accès locaux
 - équilibrer la charge de travail entre les sites (parallélisme)
- duplication (ou réplication)
 - favoriser les accès locaux
 - augmenter la disponibilité des données

Fragmentation horizontale

- Fragments définis par sélection
 - Client1 = Client where ville = "Paris"
 - Client2 = Client where ville ≠ "Paris"

Reconstruction

Client = Client1 U Client2

Client

nclient	nom	ville
C 1	Dupont	Paris
C 2	Martin	Lyon
C 3	Martin	Paris
C 4	Smith	Lille

Client1

nclient	nom	ville
C 1	Dupont	Paris
C 3	Martin	Paris

Client2

nclient	nom	ville
C 2	Martin	Lyon
C 4	Smith	Lille

Fragmentation verticale

- Fragments définis par projection
 - Cde1 = Cde (ncde, nclient)
 - Cde2 = Cde (ncde, produit, qté)
- Reconstruction
 - Cde = [ncde, nclient, produit, qté] where Cde1.ncde = Cde2.ncde

Cde

nce	de	nclient	produit	qté
) 1	C 1	P 1	10
) 2	C 1	P 2	20
) 3	C 2	P 3	5
) 4	C 4	P 4	10

Cde1

ncde	nclient
D 1	C 1
D 2	C 1
D 3	C 2
D 4	C 4

Cde2

ncde	produit	qté
D 1	P 1	10
D 2	P 2	20
D 3	P 3	5
D 4	P 4	10

Allocation des fragments aux sites

- Non-dupliquée
 - partitionnée : chaque fragment réside sur un seul site
- Dupliquée
 - chaque fragment sur un ou plusieurs sites
 - maintien de la cohérence des copies multiples
- Règle intuitive:
 - si le ratio est [lectures/màj] > 1, la duplication est avantageuse

Exemple d'allocation de fragments

Client1

nclient	nom	ville
C 1	Dupont	Paris
C 3	Martin	Paris

Client2

nclient	nom	ville
C 2	Martin	Lyon
C 4	Smith	Lille

Cde1

ncde	client	produit	qté
D 1	C 1	P 1	10
D 2	C 1	P 2	20

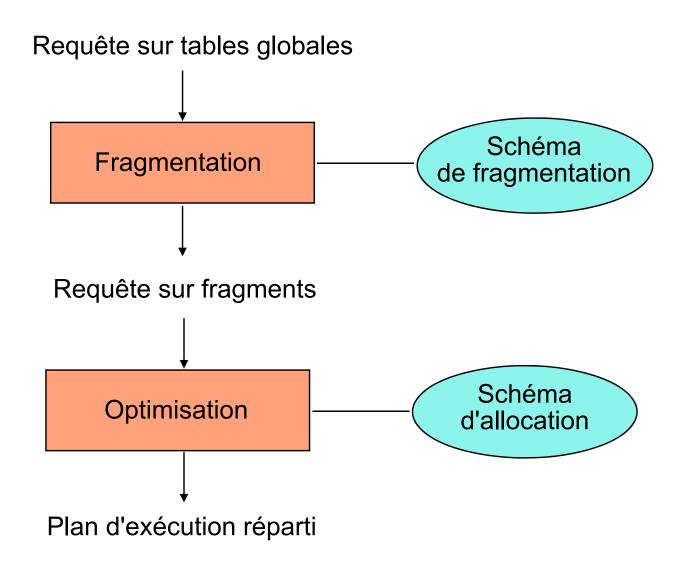
Site 1

Cde2

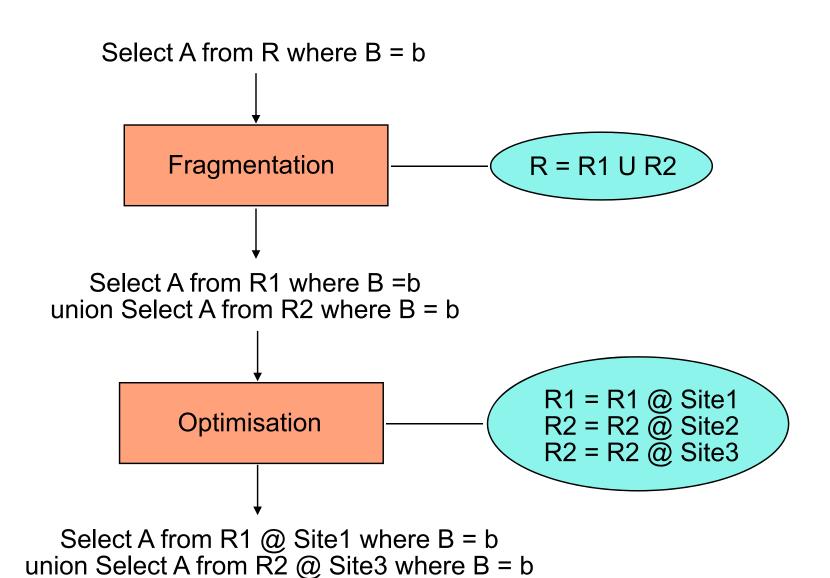
ncde	client	produit	qté
D 3	C 2	P 3	5
D 4	C 4	P 4	10

Site 2

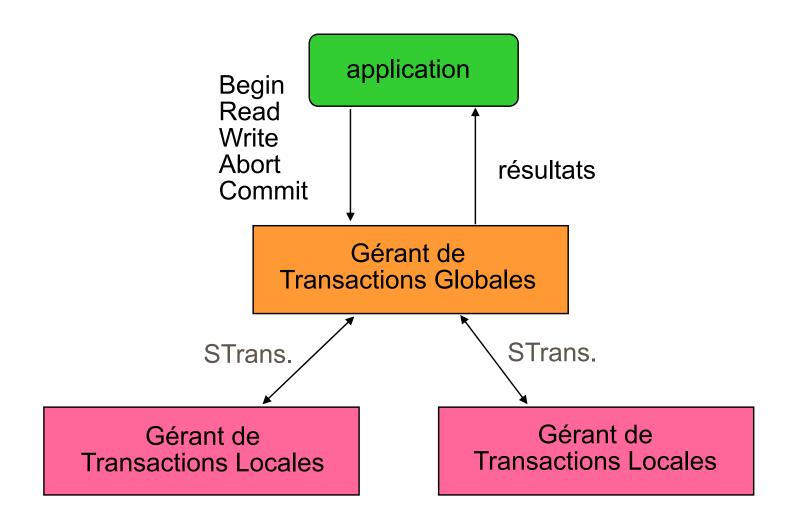
Evaluation de requêtes réparties



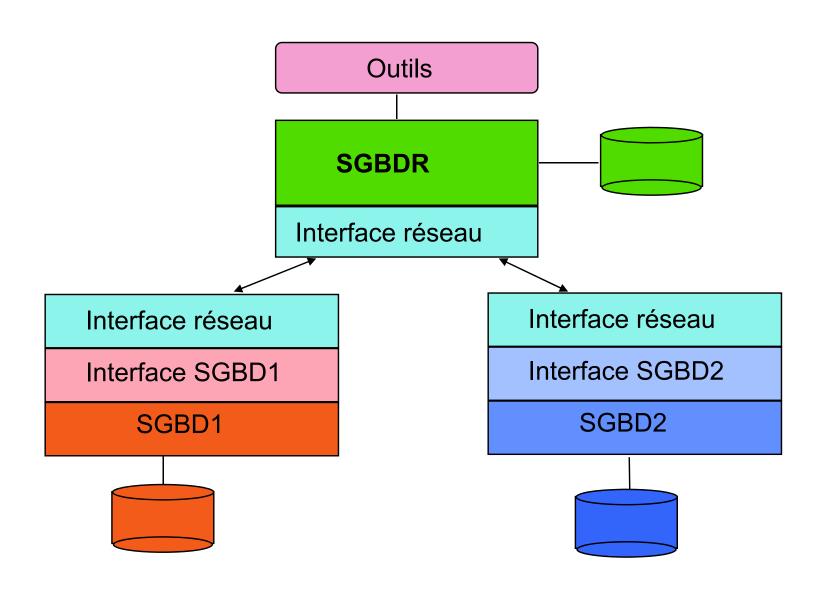
Exemple d'évaluation simple



Notion de Transaction Répartie



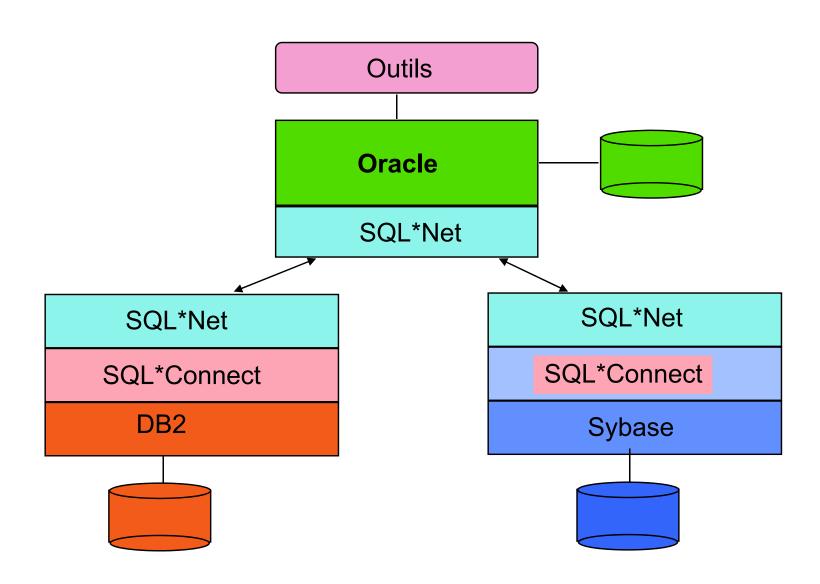
SGBD réparti hétérogène



Oracle

- > SGBD Oracle
 - gestion du dictionnaire de la BDR
- > SQL*Net
 - transparence au réseau
 - connexion client-serveur, loggin à distance automatique
 - évaluation de requêtes réparties
 - validation en deux étapes et réplication
- > SQL*Connect: passerelle vers les bases non-Oracle

Oracle/Star: architecture



Partie 2: Bases de données répliquées

Définitions

> Réplica ou copie de données

- Fragment horizontal ou vertical d'une table stockée dans une base de données qui est copiée et transféré vers une autre base de données
- L'original est appelé la copie primaire et les copies sont appelées copies secondaires

≻Transparence

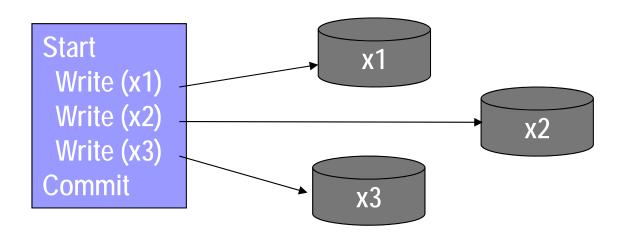
 Les applications clientes croient à l'existence d'une seule copie des données qu'ils manipulent

Les avantages de la réplication

- > Amélioration des performances
 - lecture de la copie la plus proche
- > Amélioration de la disponibilité
 - lors d'une panne d'un serveur, on peut se replier sur l'autre
- Meilleure tolérance aux pannes
 - possibilité de détecter des pannes diffuses

Diffusion synchrone

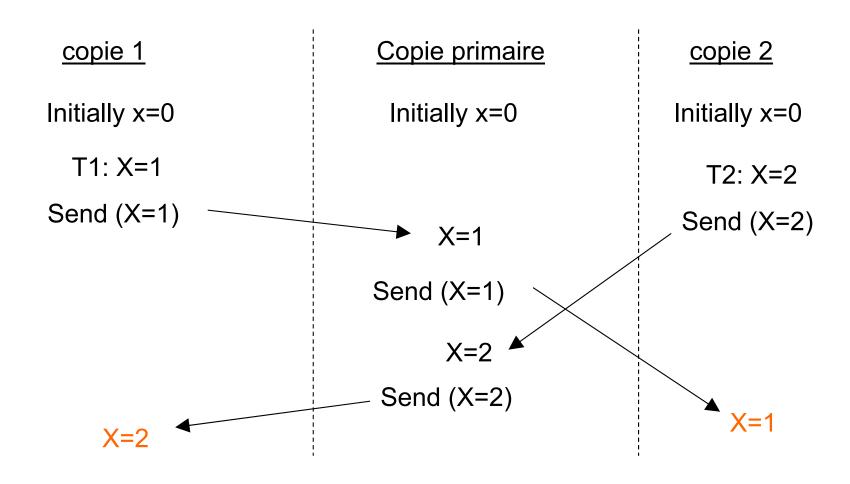
- Une transaction met à jour toutes les copies de toutes les données qu 'elle modifie.
 - + mise à jour en temps réel des données
 - trop coûteux pour la plupart des applications



Diffusion asynchrone

- Chaque transaction met à jour une seule copie et la mise-à-jour des autres copies est différée (dans d'autres transactions)
- Réplication asymétrique : toutes les transactions mettent à jour la même copie
- Réplication symétrique : les transactions peuvent mettre à jour des copies différentes
 - + mise-à-jour en temps choisi des données
 - + accès aux versions anciennes puis nouvelles
 - l'accès à la dernière version n'est pas garanti

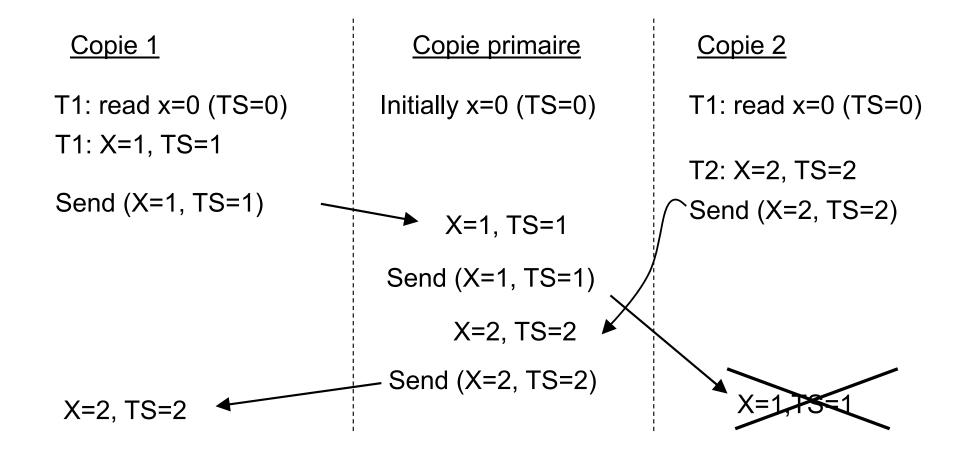
Exemple de mises à jour conflictuelles



La règle d'écriture de Thomas

- > Pour assurer que l'état des copies convergent :
 - estampiller chaque record (e.g., id site + local clock)
 - une transaction met à jour un record et son estampille (toujours croissante)
 - Une mise à jour n'est appliquée que si l'estampille de la mise à jour est plus grande que l'estampille de la copie possedée
 - Il suffit de conserver les estampilles pour les records mis à jour récemment
- Tous les produits utilisent une variation de cette règle

La règle de Thomas



Références

- Özsu, M. T., & Valduriez, P. (2011). Principles of distributed database systems.
 Springer Science & Business Media.
- Ceri, S. (2017). Distributed databases. Tata McGraw-Hill Education.
- Coronel, C., & Morris, S. (2016). *Database systems: design, implementation, & management*. Cengage Learning.